

**Interdire l'importation de sucre qui n'est pas produit selon les critères imposés par les autorités helvétiques**

Alain Koller (UDC)

cf. annexe

Alain Koller (UDC)

**Co-signataires**

Intervention déposée officiellement le 09 décembre 2020

**Documents annexés**

- r202.pdf

**Interdire l'importation de sucre qui n'est pas produit selon les critères imposés par les autorités helvétiques**

La production sucrière suisse est aujourd'hui en grand danger. La propagation de la jaunisse de la betterave par les pucerons en est la cause. La décision prise dernièrement par l'OFAG n'arrange surtout pas cette filière. Pour information, jeudi dernier, l'Office fédéral de l'agriculture a refusé de réintroduire le néonicotinoïde Gaucho pour lutter contre la jaunisse virale.

Cette décision a donné un coup de massue aux producteurs de betteraves du pays. Comment faire une production déjà difficile avec un rendement diminué de moitié ? Ce malgré l'autorisation de deux autres produits de traitements foliaires qui ne sont pas suffisamment adaptés pour lutter contre les pucerons vecteurs de la maladie.

La peur, aujourd'hui, est que les producteurs décident d'abandonner cette culture et craignent une concurrence d'importation de sucre d'autres pays européens qui ont reçu l'autorisation temporaire liée à l'usage du Gaucho.

Il est temps de soutenir les producteurs suisses de betteraves en interdisant l'importation de sucre issu d'une production moins durable, seul le sucre produit sans pesticides interdits en Suisse étant importé.

**Par cette résolution interpartis, le Parlement jurassien demande au Conseil fédéral d'interdire l'importation de sucre issu de production pouvant utiliser le Gaucho et certains autres produits phytosanitaires interdits en Suisse.**

Delémont, le 9 décembre 2020

Pour le groupe UDC  
Alain Koller

Handwritten signatures in blue ink, including 'FI', 'Uger', 'I. Reus', and others.

Groupe PDC :

J. Suda  
19  
reunait  
Bunin  
J. Suda  
J. Suda

Groupe PS :

Banyun  
E. Suda  
E. Suda  
E. Suda  
E. Suda

Groupe PLR :

1-1  
S. D. Suda  
M. Suda  
S. D. Suda  
S. D. Suda

Groupe PCSI :

S. Suda  
S. Suda  
S. Suda

Groupe VERTS et CS-POP :

1-1  
S. Suda  
S. Suda  
S. Suda

Indépendants :

S. Suda  
S. Suda  
S. Suda  
S. Suda